

# La Police Municipale à votre écoute

## Garant du bien vivre ensemble

### Missions : prévention et intervention

Relais précieux entre les Goulainais et la Municipalité, la Police Municipale a pour vocation première de faire respecter le bon ordre, la tranquillité, la sécurité et la salubrité publiques. Elle travaille constamment en lien direct avec la Gendarmerie de Basse-Goulaine.

- Protection des biens et des personnes
- Patrouille de veille
- Opération Tranquillité Vacances
- Surveillance des entrées et sorties de classe
- Sécurité routière et respect du Code de la Route dont le stationnement
- Déclaration des chiens dangereux
- Gestion des animaux errants

La divagation de tous les animaux domestiques est interdite. Par décision municipale, toute capture et restitution est facturée 90 € à son propriétaire.



☎ 06 75 39 22 33

✉ [police@hautegoulaine.fr](mailto:police@hautegoulaine.fr)



Permanences en mairie  
Lundi, mardi, jeudi et vendredi  
De 9 h 30 à 10 h 30

## Contacter la Police Municipale

NOM\*

Prénom\*

Adresse\*

VILLE\*

Téléphone\*

Mail

Objet de la demande

Message

## Quelques règles de bien vivre ensemble

### Nuisances sonores

Pour que tout le monde cohabite en paix et avec respect, être un bon voisin c'est réaliser ses activités bruyantes à des horaires raisonnables en semaine et le samedi, et éviter les travaux le dimanche et les jours fériés. En effet, aucun bruit ne doit porter atteinte à la tranquillité du voisinage, de jour comme de nuit. Un aboiement continu, une mobylette qui pétarade... sont autant de nuisances sonores à proscrire au maximum. Ce qui est bruyant pour l'un ne l'est pas nécessairement pour l'autre. Ainsi, les bruits de la vie quotidienne dérangent rarement ceux qui en sont responsables... Réduire les décibels, accepter les remarques, modifier son comportement en cas de problème peuvent réellement permettre de mieux vivre ensemble.

### Stationnement gênant

### Brûlage des déchets verts